

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 14 avril 2014 à 19h30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Mélanie Provencher, Julie Gagnon et messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle, sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2014-04-075

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 mars 2014 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
05. Période de questions ;
06. Programme de revitalisation – Autorisation de paiement ;
07. Balayage des rues – Secteurs Pierreville / Notre-Dame – Autorisation des travaux ;
08. Amélioration du réseau routier – Travaux d'asphaltage 2014 – Demande de soumissions ;
09. Rapiéçage des rues – Demande de soumissions ;
10. Arrosage extérieur – Demande de soumissions ;
11. Nettoyage des puisards – Autorisation des travaux ;
12. Ministère des Transports – Demande de nettoyage des puisards ;
13. Règlement 127-2014 – Règlement sur la tarification du taux horaire des travaux effectués par l'inspecteur municipal et/ou les autres employés municipaux ;
14. Avis de motion – Règlement visant à adopter une nouvelle cartographie des zones exposées aux glissements de terrain sur une partie du territoire de Pierreville identifié sur la carte Île Sasabaskin #31I02-050-0204 (Version 1.0 Février 2013) produite par le Ministère des Transports du Québec, ainsi que le cadre normatif applicable à cette cartographie, tel qu'indiqué dans le Schéma d'aménagement et de Développement révisé de la MRC de Nicolet-Yamaska, à l'article «12.5.5.2 NORMES APPLICABLES » ;
15. Formation obligatoire des élus – Comportement éthique;
16. Forum citoyens – Mandater la firme aMajuscule ;
17. Soccer – Demande de contribution ;
18. Table de soudeur – Autorisation d'achat ;
19. Demande de prolongation de délai relatif à l'adoption des règlements de concordance pour tenir compte de la révision du schéma d'aménagement ;
20. Dérogation mineure – Dossier Monsieur Marc Boucher (Propriété sise au 250-A, rang de l'Île) ;
21. Chevaliers de Colomb Conseil 1889 de Pierreville – Demande d'aide financière – Fête nationale des Québécois ;
22. Pow Wow d'Odanak – Demande de commandite ;
23. La course au secondaire du Grand défi Pierre Lavoie – Autorisation de passage ;
24. Grand défi Pierre Lavoie – Autorisation de passage ;
25. Dépôt des états, des revenus et des dépenses au 31 mars 2014 ;
26. Varia ;
27. Documents déposés ;
28. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
29. Période de questions ;
30. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 MARS 2014

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du *10 mars 2014*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2014-04-076

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 10 mars 2014 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 11 avril 2014 ;

EN CONSÉQUENCE,

2014-04-077

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*

Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de l'adjointe aux finances à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Lyne Bertrand*, adjointe aux finances pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2014.

Lyne Bertrand,

Adjointe aux finances

Déboursés directs

1	4218	Société historique d'Odanak - Cocktail bénéfique-Musée des Abénakis - R.2014-03-069	85.00 \$
2	4219	Association des bénévoles du centre Lucien Shooner - Don bercethon - R.2014-03-070	50.00 \$
3	4220	Société canadienne du cancer - Appui financier relais pour la vie - R.2014-03-071	100.00 \$
4	4221	Les pétroles Hubert Gouin & Fils - Huile à chauffage pour l'église	4 921.97 \$
5	4222	Royaume lumineaire Drummondville - Luminaire pour bureau de la DG	471.34 \$
6	4223	Régie d'incendie de Pierreville - 1ère quote-part	19 253.63 \$
7	4224	Letendre Roger - Remboursement de taxes	710.32 \$
Sous-total des factures déjà payées			25 592.26 \$

Kilométrage,dépenses payées avec salaire

1		Lyne Boisvert -	
2		Guylaine Courchesne -	
3		Isabelle Tougas - Déplacement de mars	7.00 \$
4		Lyne Bertrand -	
5		Guy Descheneaux - Cellulaire de mars	60.00 \$
6		Sylvain Bardier -	
7		Richard Fontaine -	
8		Éric Traversy -	
9		François Roy -	
Sous-total des factures déjà payées			67.00 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Mars	1 581.01 \$
2		Cogeco cable - Internet Notre-Dame mars	63.18 \$
3		Hydro-Québec - Mars	11 764.62 \$
4		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. mars	6 073.39 \$
5		M.R.C. Nicolet-Yamaska - 2e quote-part, droit de mutation	50 492.23 \$
6		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. mars	2 750.54 \$
7		Société d'assurance automobile du Québec - Immatriculation 2 camions et tracteur	1 213.83 \$
8		Sogetel - Internet bibliothèque mars	18.34 \$
9		SSQ - Fond de retraite remise de février	2 170.32 \$
10		Télus Mobilité - Mars	77.48 \$
11		Visa Desjardins - frais annuels	60.00 \$
Sous-total des factures déjà payées			76 264.94 \$

Fournisseurs

- \$

1	4225	ADMQ - Inscription au colloque ADMQ 2014 (dg) - R.2014-03-065	573.73 \$
2	4226	Avensys - Étalonnage avec certificat détecteur de gaz	201.21 \$
3	4227	Beulac Nicole - Réunion CCU 21 mars 2014	25.00 \$
4	4228	Dostie Marie-Eve - Aide financière pour Alicia Boisvert inscription ballet 2013	45.00 \$
5	4229	Boisvert Lyne - Frais de déplacements rencontre de dg à la MRC	28.00 \$
6	4230	Lacouture Céline - Aide financière pour Alexis Bourque inscription hockey 2013-2014	43.75 \$
7	4231	Lacouture Céline - Aide financière pour Samuel Bourque inscription hockey 2013-2014	88.75 \$
8	4232	Buropro - Lecture compteur	122.84 \$
9	4233	Champagne Jean-Paul - 4e versement location garage - R.2013-01-019	250.00 \$
10	4234	Paulhus Nathalie - Aide financière pour Michael Descheneaux inscription hockey 2013-2014	127.25 \$
11	4235	Descoteaux André - Déplacements de mars	108.00 \$
12	4236	Dépanneur Beau-soir - Essence & essence petits outils	305.11 \$
13	4237	Équipements Raydan - tiges pour torche à souder	147.51 \$
14	4238	FQM - Frais de transport pour détecteur de gaz	10.85 \$
15	4239	Gamelin François - 5/5 versement contrat déneigement chemins et stationnement 2013-2014 Pville	10 117.80 \$
16	4240	Gamelin Gaston - 5/5 versement contrat déneigement chemins 2013-2014 ND & ST	17 615.46 \$
17	4241	Garage Pierre Dufresne - Batterie Ford Ranger, essuie-glace tracteur	173.15 \$
18	4242	Gauthier Alain - Aide financière pour Daphné Gauthier inscription ballet 2013	18.00 \$
19	4243	Gauthier Alain - Aide financière pour Koraly Gauthier inscription ballet 2013	38.25 \$
20	4244	Gauthier Alain - Aide financière pour Mégane Gauthier inscription ballet 2013	38.25 \$
21	4245	Bouchard Isabelle - Aide financière pour Benjamin Grenier inscription hockey 2013-2014	62.50 \$
22	4246	Bouchard Isabelle - Aide financière pour Maximilien Grenier inscription hockey 2013-2014	127.25 \$
23	4247	Janelle Chantal - Aide financière pour Émile Janelle-Courchesne inscription hockey 2013-2014	47.50 \$
24	4248	Janelle Chantal - Aide financière pour Rosie Janelle-Courchesne inscription violon 2013	138.75 \$
25	4249	Laboratoire d'analyses S.M. inc - Analyses d'eau des étangs	545.08 \$
26	4250	Allard Stéphane - Aide financière pour Loïk Lamontagne-Allard inscription hockey 2013-2014	127.25 \$
27	4251	Lavoie Marcel - Frais de déplacement Journée étude médiation culturel à Trois-Rivières	76.00 \$
28	4252	Les entreprises d'électricité D A - 2 interventions	246.07 \$
29	4253	Les pétroles Hubert Gouin & Fils - Huile à chauffage pour l'église	7 611.74 \$
30	4254	Lyne Bertrand/petite caisse - Biens non durable & papeterie	60.90 \$
31	4255	Mégaburo - Fournitures de bureau	237.69 \$
32	4256	Néopost Canada - Meter de 05/14 à 07/14	144.68 \$
33	4257	Brouillette Geneviève - Aide financière pour Maélie Noël inscription gymnastique 2013-2014	111.25 \$
34	4258	Brouillette Geneviève - Aide financière pour Sara-Ève Noël inscription gymnastique 2013-2014	141.25 \$
35	4259	Office de tourisme Nicolet-Yamaska - plan partenariat 2014	201.21 \$
36	4260	Oxygène Sorel-Tracy Inc. - Location annuelle réservoir à gaz	183.96 \$
37	4261	Patrick Morin - Fournitures diverses	307.26 \$
38	4262	Reliance Protectron - Surveillance de base église	233.86 \$
39	4263	RIGIDBNY - 4e quote-part Régie des déchets	5 986.00 \$
40	4264	RGMR du Bas St-François - 4e quote-part Régie des déchets	7 716.50 \$
41	4265	Régie d'incendie de Pierreville - 1 feu	1 003.75 \$
42	4266	Rouillard & frères inc - Fournitures	57.67 \$
43	4267	Therrien Couture avocats SENCRL - Dossier général	1 784.99 \$
44	4268	Vidal Maurice - Réunion CCU 21 mars 2014	25.00 \$
45	4269	Wajax composants industriels - Courroie pour entretien compresseurs TEU Pville	241.66 \$
Sous-total des factures à payer			57 497.68 \$
Total des factures du mois			159 421.88 \$

05. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19h33 et se termine à 19h33.

06. PROGRAMME DE REVITALISATION – Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT le règlement #080-2008 portant sur l'établissement d'un programme de revitalisation ;

CONSIDÉRANT que deux (2) nouvelles résidences ont été construites sur notre territoire en 2013 ;

2014-04-078

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de 4 000\$ aux nouveaux propriétaires qui ont procédé à la construction d'une nouvelle résidence, à savoir ;

Matricule : 5803 55 8730

Matricule : 5803 62 7705

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Promotion – développement économique ! 02 629 00 990*

07. BALAYAGE DES RUES – Secteurs Pierreville / Notre-Dame – Autorisation des travaux

CONSIDÉRANT que cette semaine, la municipalité désire procéder au balayage des rues dans les secteurs Pierreville et de Notre-Dame ;

2014-04-079

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat de balayage des rues dans les secteurs de Pierreville et de Notre-Dame à l'entreprise *CLÉMENT FORCIER* au taux horaire de 165\$/heure, excluant la surcharge de carburant ;

QUE le montant total des travaux ne devra pas excéder la somme de 3 800\$.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Balayage des rues » 02 320 00 523*

08. AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – Travaux d'asphaltage 2014 – Demande de soumissions

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville désire procéder à des travaux de pose de béton bitumineux sur différentes rues lui appartenant ;

2014-04-080

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander des soumissions par le système électronique *SE@O* pour des travaux de pose de béton bitumineux dans les secteurs suivants :

Une partie du rang Petit-Bois

Une partie du rang Saint-Joseph

Une partie de la rue Ally

QUE les soumissions scellées portant la mention « *Travaux d'asphaltage 2014* » devront être parvenues avant le *mercredi 7 mai 2014 à 11h00* au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville, pour y être ouvertes publiquement ;

QUE les soumissions devront être présentées sur le formulaire prévu à cet effet par la municipalité. La validité du cautionnement est de soixante (60) jours ;

QUE les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement ou d'un chèque visé au montant égal à 10% de la soumission en plus d'une copie de la police d'assurance responsabilité d'une valeur minimale de 1 000 000\$;

QUE le délai pour l'exécution des travaux est de trente (30) jours suivant la date de prise en considération ;

QUE la prise en considération aura lieu lors de la séance régulière du lundi 12 mai 2014 à 19h30 à l'Hôtel de ville, situé au 26, rue Ally à Pierreville ;

QUE la Municipalité de Pierreville s'engage à n'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

09. RAPIÉÇAGE DES RUES – Demande de soumissions

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville désire procéder à des travaux de rapiéçage sur différentes rues lui appartenant ;

2014-04-081

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'inviter au minimum deux (2) entrepreneurs à soumissionner;

QUE les soumissions scellées portant la mention « *Rapiéçage 2014* » devront être parvenues avant le *mercredi 7 mai 2014 à 11h00* au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville ;

QUE les soumissions devront comprendre le rapiéçage manuel ainsi que le rapiéçage mécanisé ;

QUE le délai pour l'exécution des travaux est de trente (30) jours suivant la date de prise en considération ;

QUE la prise en considération aura lieu lors de la séance régulière du lundi 12 mai 2014 à 19h30 à l'Hôtel de ville, situé au 26, rue Ally à Pierreville ;

QUE la Municipalité de Pierreville s'engage à n'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

10. ARROSAGE EXTÉRIEUR – Demande de soumissions

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de retenir les services d'un entrepreneur pour l'arrosage extérieur contre les araignées des bâtisses appartenant à la municipalité, à savoir;

Salle municipale, 6, rue Daneau

Bibliothèque, 48, rue Principale

Centre communautaire, 44, rue Maurault

Hôtel de ville, 26, rue Ally

Pavillon du skateparc, rue Ally

Toilettes publiques, rue Ally

Tour complet de la bâtisse

Tour complet de la bâtisse

Façade + mur de brique côté ouest

Tour complet de la bâtisse

Tour complet de la bâtisse

Tour complet de la bâtisse

2014-04-082

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander des soumissions à au moins deux (2) entrepreneurs;

QUE les soumissions scellées, portant la mention « *Arrosage extérieur 2014* » devront être parvenues avant le *mercredi 7 mai 2014 à 11h00*, au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville;

QUE la prise en considération aura lieu lors de la séance régulière du lundi 12 mai 2014 à 19h30 à l'Hôtel de ville, situé au 26, rue Ally à Pierreville ;

QUE la Municipalité de Pierreville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

11. NETTOYAGE DES PUISARDS – Autorisation des travaux

CONSIDÉRANT qu'il est important de nettoyer les puisards de la municipalité afin d'enlever les sédiments et le sable contenus dans notre réseau ;

2014-04-083

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de contacter l'entreprise *VACUUM DL* afin qu'elle procède au nettoyage des puisards sur le territoire de notre municipalité.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants :
« Ent. rép. – Égouts ND » 02 415 00 521, « Ent. rép. – Égouts Pville » 02 415 00 10 521*

12. MINISTÈRE DES TRANSPORTS – Demande de nettoyage des puisards

CONSIDÉRANT que le ministère des transports nettoie les puisards de ses routes, sur le territoire de notre municipalité qu'aux trois (3) ans ;

CONSIDÉRANT que nous avons nettoyé notre étang no. 1, il y a moins de deux (2) ans et que celui-ci contenait énormément de sable ;

2014-04-084

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'envoyer une lettre au ministère des Transports pour demander d'effectuer le nettoyage des puisards à chaque année au lieu d'aux trois ans, sur les routes 226 et 132, sur le territoire de notre municipalité.

13. RÈGLEMENT 127-2014 – Règlement sur la tarification du taux horaire des travaux effectués par l'inspecteur municipal et/ou les autres employés municipaux

CONSIDÉRANT qu'à l'occasion, la municipalité rend certains services tarifés;

CONSIDÉRANT que nous devons uniformiser les tarifs sur tout le territoire de la Municipalité de Pierreville;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné par le conseiller Marcel Lavoie, lors de la séance régulière du 10 mars 2014, par sa résolution numéro 2014-03-059;

CONSIDÉRANT qu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance et tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

2014-04-085

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le règlement 127-2014 portant le titre « *Règlement 127-2014 – Règlement sur la tarification du taux*

14. AVIS DE MOTION - Règlement visant à adopter une nouvelle cartographie des zones exposées aux glissements de terrain sur une partie du territoire de Pierreville identifié sur la carte Île Sasabaskin #31I02-050-0204 (Version 1.0 Février 2013) produite par le Ministère des Transports du Québec, ainsi que le cadre normatif applicable à cette cartographie, tel qu'indiqué dans le Schéma d'Aménagement et de Développement révisé de la MRC de Nicolet-Yamaska, à l'article «12.5.5.2 NORMES APPLICABLES »

2014-04-086

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Marcel Lavoie* selon lequel un règlement visant à adopter une nouvelle cartographie des zones exposées aux glissements de terrain sur une partie du territoire de Pierreville identifié sur la carte Île Sasabaskin #31I02-050-0204 (Version 1.0 Février 2013) produite par le Ministère des Transports du Québec, ainsi que le cadre normatif applicable à cette cartographie, tel qu'indiqué dans le Schéma d'Aménagement et de Développement révisé de la MRC de Nicolet-Yamaska, à l'article «12.5.5.2 NORMES APPLICABLES » sera présenté et adopté lors d'une séance ultérieure du présent conseil.

15. FORMATION DES ÉLUS – Comportement éthique

CONSIDÉRANT que les nouveaux conseillers municipaux doivent suivre obligatoirement la formation « *Comportement éthique* » afin de posséder les connaissances requises pour assumer pleinement leurs responsabilités;

CONSIDÉRANT que la nouvelle directrice générale n'a également pas suivie cette formation, depuis son arrivée en mai dernier;

2014-04-087

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la participation des nouveaux membres du conseil ainsi que de la directrice générale à la formation obligatoire *Comportement éthique*;

QUE les frais relatifs à cette formation obligatoire seront de 275\$ (taxes en sus) pour le conseiller Jean-Christophe Proulx suivant la formation du 3 mai à Saint-Lucien;

QUE les frais relatifs à cette formation obligatoire seront de ± 200\$ (taxes en sus) pour les élus et la directrice qui suivront la formation le 26 avril à Nicolet;

QUE les frais de déplacement et de restauration seront remboursés avec les preuves justificatives.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants :
« Congrès – formation – déplacement » 02 130 00 310, « Congrès – formation – déplacement élus » 02 110 00 310*

16. FORUM CITOYENS – Mandater la firme aMajuscule

CONSIDÉRANT qu'il nous reste de l'argent dans le cadre du programme du Pacte rural 2007-2014 et que cet argent doit être dépensé avant le 30 septembre prochain;

CONSIDÉRANT que les nouveaux conseillers sont sensibles à l'importance d'être à l'écoute de leurs citoyens;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite répondre aux besoins et aux attentes de leurs citoyens en posant des gestes appropriés;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville désire mettre sur pied une journée Forum Citoyens où la population sera invitée à participer afin de connaître leur opinion;

2014-04-088

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater la firme *aMajuscule* pour organiser la journée Forum-Citoyens qui se tiendra en septembre prochain, au coût de ± 5 000\$;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que nous affectons le montant de 10 000\$ du poste budgétaire suivant : 03 310 00 006 « *Projets, divers, autres* » au poste budgétaire 02 629 00 991 « *Projet Forum Citoyens* ».

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Projet Forum Citoyens » 02 629 00 991

17. SOCCER – Demande de contribution

CONSIDÉRANT que la saison de soccer est à nos portes et que nous devons effectuer quelques achats ainsi que des réparations sur les infrastructures ;

2014-04-089

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un montant de ± 2 000\$ pour l'achat de divers équipements ;

QUE toute dépense devra être justifiée par la présentation de facture au nom de la Municipalité de Pierreville.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Loisirs – Pierreville – Soccer » 02 701 30 643

18. TABLE DE SOUDEUR – Autorisation d'achat

CONSIDÉRANT qu'une table de soudeur serait très pratique pour notre inspecteur municipal ;

2014-04-090

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'une table de soudeur au coût de 150\$ (taxes en sus) à Monsieur Jean-Paul Champagne.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « E/R Garage » 02 321 00 522

19. DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI RELATIF À L'ADOPTION DES RÈGLEMENTS DE CONCORDANCE POUR TENIR COMPTE DE LA RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

CONSIDÉRANT que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska a adopté le schéma d'aménagement et de développement révisé portant le numéro de règlement 2010-07, le 19 mai 2011 ;

CONSIDÉRANT que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, toute municipalité dont le territoire est compris dans celui de la MRC de Nicolet-Yamaska doit, dans les deux (2) ans qui suivent l'entrée en vigueur du schéma révisé, adopter tout règlement de concordance ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Nicolet-Yamaska est responsable de la rédaction des règlements d'urbanisme pour la Municipalité de Pierreville ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Nicolet-Yamaska travaille actuellement à la rédaction des règlements d'urbanisme pour la Municipalité de Pierreville ;

CONSIDÉRANT que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la Municipalité de Pierreville présente la demande de prolongation de délai pour l'adoption des règlements de concordance suite à la révision du schéma d'aménagement ;

2014-04-091

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le délai pour l'adoption des règlements de concordance de la Municipalité de Pierreville dont le territoire est compris dans celui de la municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska soit de 24 mois à partir de ce jour ;

QUE la présente résolution soit envoyée au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation de territoire afin d'obtenir un délai de 24 mois pour l'adoption des règlements de concordance pour la Municipalité de Pierreville.

20. DÉROGATION MINEURE – Dossier Monsieur Marc Boucher (Propriété sise au 250-A, rang de l'Île)

CONSIDÉRANT que la marge latérale ne portera pas de préjudice aux voisins immédiats ;

2014-04-092

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte de la recommandation *FAVORABLE* du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Pierreville visant à réduire la marge de recul latérale pour le bâtiment principal à 2,58 mètres. La norme en vigueur pour cette zone est de 3 mètres ;

QUE le tout soit conforme selon notre inspecteur en bâtiment, monsieur Simon Lévesque.

21. CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 1889 DE PIERREVILLE – Demande d'aide financière – Fête nationale des Québécois

CONSIDÉRANT la demande de participation financière, reçue le 26 mars dernier, des Chevaliers de Colomb 1889 de Pierreville en prévision de la tenue des festivités entourant la Fête nationale des Québécois, dans le but de défrayer les coûts des services de sécurité ;

2014-04-093

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de verser une aide financière au montant de 1 000\$ à l'organisme des *CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 1889 DE PIERREVILLE* ;

CONDITIONNEL à ce qu'une preuve d'assurance responsabilité de 1 000 000\$ nous soit fournie;

QU'une première tranche de 500\$ soit versée avant les festivités et que la seconde et dernière tranche soit versée après l'événement ;

22. POW WOW D'ODANAK – Demande de commandite

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue du Comité du 55^{ème} Pow Wow Abénakis d'Odanak 2014 qui se tiendra du 4 au 6 juillet prochain ;

CONSIDÉRANT que cet événement unique dans la région donne l'occasion de découvrir les talents culinaires, artistiques et artisanaux de la Première Nation Abénakis ;

2014-04-094

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une participation financière de 300\$ audit comité en guise de commandite pour l'année 2014.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Subvention- Organismes – Divers » 02 701 90 990

23. LA COURSE AU SECONDAIRE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE – Autorisation de passage

CONSIDÉRANT la demande reçue le 18 mars dernier pour un droit de passage dans notre municipalité, dans la nuit du 24 au 25 mai prochain, pour la Course au secondaire du Grand défi Pierre Lavoie ;

CONSIDÉRANT que ce défi regroupe plus de 3 300 participants du secondaire et un convoi de 115 autobus et ce, sous forte escorte policière, via la route 132 ;

CONSIDÉRANT que l'organisation travaille en étroite collaboration avec le ministère des Transports du Québec ainsi que la Sûreté du Québec ;

2014-04-095

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le droit de passage dans notre municipalité pour la Course au secondaire du Grand défi Pierre Lavoie ;

DE DEMANDER à nos citoyens d'être patients lors du passage de ce convoi qui durera entre 1h et 2h30 et qui pourrait perturber la circulation.

24. GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE – Autorisation de passage

CONSIDÉRANT la demande reçue le 24 mars dernier pour un droit de passage dans notre municipalité, le 15 juin prochain, entre 7h et 7h30, pour le Grand défi Pierre Lavoie ;

CONSIDÉRANT que 1 000 cyclistes aguerris passeront sur la route 132, à une vitesse de ± 33 km/h et mobilisant en plus, pas moins de 250 personnes soit des bénévoles, des intervenants et des partenaires;

CONSIDÉRANT que l'organisation travaille en étroite collaboration avec le ministère des Transports ainsi que la Sûreté du Québec ;

2014-04-096

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le droit de passage dans notre municipalité pour le Grand défi Pierre Lavoie ;

DE DEMANDER à nos citoyens d'être patient et d'encourager le convoi lors de son passage sur notre territoire.

25. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 MARS 2014

La secrétaire d'assemblée dépose les états des revenus et des dépenses au 31 mars 2014 de la Municipalité de Pierreville.

26. VARIA

Étant donné que nous n'avons aucun point à rajouter, nous poursuivons l'assemblée.

27. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 1. COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ)** – Dossier 406930 ;
- 2. ÉLECTIONS GÉNÉRALES** – Demande de modifications à la liste électorale municipale ou référendaire ;
- 3. MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC** – Dossiers 1039333 et 1039370 ;
- 4. RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS ST FRANÇOIS** – Séance du 24 mars 2014

28. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Denise Descôteaux, Mélanie Provencher, Julie Gagnon et messieurs Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

29. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le seconde période de questions débute à 20h26 et se termine à 20h55.

30. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2014-04-097

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 20h55.

André Descôteaux, maire

Lyne Boisvert, directrice générale